

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du dimanche 3 avril 2022****PROCÈS VERBAL**

**Lieu et horaire de la réunion :** visioconférence sur Zoom – 11h00-12h30

**Membres du C.A. présents :** Léandre Arribes, Claude Bazin, Pascale Crespy, Antoine de La Morinerie, Pascal Papini, Joris Tartamella, Karine Vuillermoz

**Membres du C.A. absents et excusés :** Anne Frédérique Bourget, Valérie Pujol, Olivia Sabran (pouvoir à Antoine de La Morinerie), Manon Conan (pouvoir à Joris Tartamella), Alexandra Vuillet (pouvoir à Antoine L M)

**Administrateur :** Christophe Saint-Hilaire

**Secrétaire de séance :** Claude Bazin

**Ordre du jour :**

1. Point association
  - Adhérents à jour et nouveaux anPadiens à valider
  - Info pour les commissions
2. Demande de subvention. Relecture du dossier. Cf. pj : anPad – demande de subvention [01] (version 31 mars) (\*)
3. Rencontres d'Avignon
  - Information lieux
  - Thématiques
4. Questions diverses.

**RELEVÉ DE DÉCISIONS****1. Point sur l'association****- Adhésions :**

219 adhérent.es sont à jour de leur cotisation.

Nouvelles adhésions :

- Murielle BOUILLAUD (CRD Pays de Montbéliard)
- Victor de OLIVEIRA (enseigne à ERACM, université Paris 3, La Colline – théâtre national)

Le CA valide leurs adhésions.

**- Info pour les commissions :**

- Commission Écoles Supérieures

À faire : contact avec Aline Jones-Gorlin, Chargée de la communication et des relations avec les professionnels au CNSAD qui nous sollicite pour participer aux tournées de présentation des Écoles Supérieures qu'elle effectue auprès de lycéens...

- Commission Éducation Nationale

Suite du travail sur le baccalauréat S2TMD conduit par Elsa Saladin (visio prévue le 9 avril)

o Commission « avant le cursus »

Joris relance la commission « *avant le cursus* » d'autant plus qu'un groupe de travail va être mis en place en mai à la DGCA pour la réécriture du SNOP et que le chapitre des Éveil et initiation sera réexaminé et refondu.

- **Retour sur la FAQ du vendredi 1<sup>er</sup> avril :**

Demande de Sylvie Levesque de faire ajouter dans le SNOP l'obligation faite aux élèves d'aller assister à des spectacles.

Réponse du C.A : dans le SNOP figure déjà la notion de l'École du Spectateur. Inscrire le terme d'Obligation d'assister à des spectacles semble plutôt de la prérogative du règlement des études interne aux établissements. D'autant que des cas de figures particuliers existent : élèves qui n'ont pas les moyens financiers, conservatoires dans de petites communes avec peu d'offres, etc.

Il a été évoqué la différence des prix des billets pour l'éducation nationale et pour les conservatoires. Le prix des places aux théâtres pour les élèves des conservatoires ne peut être que l'objet de conventions entre les collectivités territoriales tutélaires ou les conservatoires eux-mêmes et les théâtres concernés. Il peut éventuellement être ajouté au SNOP que les établissements doivent faciliter l'accès aux spectacles avec les établissements culturels du territoire. (*Mais la notion est déjà sous entendue*).

- **Référents Régionaux :**

Karine n'a pas beaucoup de nouvelles.

Léandre donne les noms des nouveaux référents Nouvelle Aquitaine :

- o Aurélien Métral (DE) CRR Bayonne
- o Isabelle Machado (CA) CRD Brive

que le C.A. valide.

La question est posée de l'objet précis des Référents Régionaux. Quelques exemples sont donnés : mise en commun de méthodes pour les examens d'entrée, carnets d'adresse de jury, échanges de pratiques, connaissances des cursus et des offres des différents conservatoires de la région, etc, toutes infos qu'il est plus efficace pour la pratique de partager au niveau régional...

Un référentiel simple est en cours d'actualisation et de réécriture (à partir de la feuille de route de 2015) pour aider les référents dans leur tâche.

**CALENDRIER :**

CA le dimanche 8 mai de 10h à 11h30

Réunion Réf. Rég. Dimanche 8 mai de 11h30 à 12h30

FAQ#8 SNOP le vendredi 12 mai à 19h (*jusqu'à?*)

CA en présenciel le dimanche 22 mai (sujet principal Avignon – invités)

## 2. Demande de subvention

Écriture inclusive : pas sur les documents officiels

N'ayant pas eu de rendez-vous avec la DGCA (non réponse à notre demande auprès de Didier Brunaux en février) et compte tenue de la période transitoire dans laquelle nous sommes, le C.A. décide de maintenir le montant de la subvention de cette année 20 000 €

Pour ce faire le projet de développement des commissions ne figurera pas dans la demande de cette année qui se limitera à 4 projets.

Avancer dans l'organisation cette année pour mettre ce projet si possible lors de la prochaine échéance.

Christophe rédige en début de semaine, relecture par le bureau mercredi ou jeudi, envoi en fin de semaine.

### 3. 18<sup>èmes</sup> Rencontres d'Avignon

La demande a été faite pour la Chartreuse. En attente de réponse. L'idée serait d'y faire la 1<sup>ère</sup> journée, lundi 11.

C'est OK de la part de Jérôme Chrétien pour le CRR. L'idée serait d'y faire les journées du 12 et du 13. Réponse négative du Festival pour le cloître Saint Louis

Négocier un certain nombre de places pour les adhérents par l'intermédiaire de l'anPad. Est-on toujours Partenaire du Festival d'Avignon ? A vérifier ou remettre à l'ordre du jour. Si possible réserver un certain nombre de places (anPad achète et les adhérents rembourse à l'anPad le prix des places). Places pour *Le Moine noir* pour le 10 et le 12.

#### Idées de contenus :

Rencontre avec des auteurs.

Atelier d'écriture avec Thibault Fayner – différentes méthodologies pour l'écriture dramatique. Il a été formé à l'ENSATT et il est l'auteur d'*Apprendre à écrire pour le théâtre, Histoire et méthodes des enseignements de l'écriture théâtrale en France* aux Solitaires intempestifs © 2019

Thématiques liés au climat et aux crises soulevées

Questions sur le genre, le communautarisme et les injonctions de censures qui se font jour actuellement (tu ne peux pas jouer un homosexuel, un noir, un aveugle... si tu n'es pas noir, homosexuel, aveugle, etc...). Fournir des arguments pédagogiques et théâtraux aux enseignants pris au dépourvu devant ces diktats. Pascal rappelle une introduction qu'il avait déjà faite sur la notion de masque.

Antoine expose un problème lié au handicap. Un acteur non sourd jouant en Langue des signes n'est pas compris des spectateurs sourds alors qu'il y a des acteurs sourds compétents.

Léandre pose la question de la Transversalité et de l'acteur augmenté (micro, etc.) en rapport, entre autres, avec les moyens des conservatoires.

Antoine rappelle que la question de transversalité de l'enseignement est particulièrement posée dans le cadre du « *avant le cursus* » et aussi dans le cadre du CET (de même que CEM et CED) auquel on demande aux candidats un « *geste artistique* » et non plus seulement une technicité dans leur domaine propre.

### 4. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 12h40.

Prochain C.A > dimanche 8 mai 10h à 11h30 en *visio*  
suivi d'une réunion des Réf. Rég. de 11h30 à 12h30

Prochain CA en présentiel le dimanche 22 mai (11h – 17h) à Paris.